

2. Une assistance vie quotidienne

- A compter du 1^{er} janvier 2022, vous bénéficierez de l'**assistance vie quotidienne IMA 24h/24 7j/7**.
- L'assistance IMA est à votre disposition pour vous proposer des services qui vous permettront de maintenir une organisation normale de votre vie familiale et professionnelle en cas d'imprévu (une maladie, une hospitalisation, un accident ou un décès...) :
- Intervention en cas d'hospitalisation programmée, pour pallier l'absence de l'entourage
- Services à la carte à consommer sur 1 an en cas de pathologies lourdes
- Soutien psychologique en cas d'évènement traumatisant
- Assistance médicale aux personnes blessées éloignées de leur domicile

Une équipe dédiée sera à votre disposition pour répondre à vos demandes et besoins :

Par email : das@ima.eu ☎ +33 (0)5 49 76 98 20 (appel non surtaxé).

Pour les personnes sourdes et malentendantes, par SMS : 07 55 53 20 50

3. TELECONSULTATION MEDICALE

- Le service de Téléconsultation médicale vous permet d'avoir l'avis d'un médecin où que vous soyez (déplacement à l'étranger, en vacances ...) **24h/24 et 7j/7**.
- Ce service vous est proposé, à vous, en tant qu'assuré au régime frais de santé Elior Group mais également à vos ayants-droit, sans frais supplémentaires.

CONSULTATION MÉDICALE À DISTANCE, DISPONIBLE PARTOUT, À TOUT INSTANT

Au travail, à la maison ou dans les transports, en cas de question médicale, possibilité de consulter en toute sécurité et toute confidentialité un médecin généraliste ou spécialiste depuis l'ordinateur ou via l'application mobile MedecinDirect. Les médecins accompagnent dans le parcours de santé. Ils rassurent, conseillent, orientent et si nécessaire réalisent un diagnostic et délivrent une ordonnance électronique.



médecindirect
à vos côtés, où que vous soyez

DES GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES RÉPONDANT 7J/7 ET 24H/24



MEDECINE GÉNÉRALE



GYNECOLOGIE



PSYCHIATRIE



DERMATOLOGIE



MEDECIN DU SPORT



AUTRES SPÉCIALITÉS

Consultation

Diagnostic

Ordonnance électronique

LA CONSULTATION MÉDICALE À DISTANCE AVEC MÉDECINDIRECT, C'EST :

- L'accès permanent et facile à une consultation médicale, quelle que soit la situation : horaires décalés, impossibilité de se déplacer...
- La prise en charge rapide et un diagnostic complet lorsque cela est possible
- Des médecins inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins, par écrit, téléphone ou vidéo
- Une économie de temps en évitant des déplacements inutiles
- Une information médicale 100 % confidentielle et sécurisée, délivrée par des médecins
- La délivrance d'une ordonnance si nécessaire
- Une prise en charge normale des médicaments ou examens par l'Assurance Maladie Obligatoire et les complémentaires santé

Site Internet : www.medecindirect.fr

Application mobile téléchargeable sur les plateformes « App Store » ou « Google Play »
L'ouverture du compte se fait grâce à l'adresse email personnelle du salarié, ainsi que le numéro d'adhérent indiqué sur la carte d'adhérent à effet du 1er janvier 2022

Siège social : Tour Egée – 9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense Cedex • Tél. : 01 71 06 70 00 •

3/3